

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET
COMITE DE GESTION DES FONDS PPTE

PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES
(PURAC)

00468

UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET
(UCEP)

Financement Budget de l'Etat- Fonds PPTE

B.P 2074 Brazzaville, Tel : 551 35 37, E-mail : ucepurac2003@yahoo.fr; Site du MEFB : WWW.mefb-cg.org

Appel d'offres National N°014T/MEFB-CAB/PPTE/PRCTG-UEP-SPM/09

« Construction des systèmes d'adduction d'eau potable (SAEP) du DISTRICT DE HINDA dans le Département du KOUILOU »

Date : le 23 avril 2009

1. Le Gouvernement de la République du CONGO a prévu dans son budget au titre de l'année 2009, un financement sur fonds (PPTE) pour réaliser les travaux de construction des systèmes d'eau potable dans le département du Kouilou. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des travaux de construction des systèmes d'adduction d'eau potable (SAEP) du District de HINDA dans le Département du Kouilou.

2. Le Gouvernement de la République du CONGO par l'entremise du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget a chargé le Projet d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés (PURAC) pour la mise en œuvre de ces travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PURAC lance un appel d'offres National pour la construction des systèmes d'adduction d'eau potable (SAEP) du District de HINDA dans le Département du Kouilou pour les travaux suivants :

- Installation du chantier, Captage d'eau, traitement, stockage et distribution.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté pendant les heures ouvrables de 10 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent cinquante mille (150.000) Francs CFA auprès du PURAC à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce au PURAC ou par virement bancaire au compte n° 168 757-1003/10, domicilié à La Congolaise de Banque (LCB), sise à Brazzaville, par chèque ou au comptant.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PURAC.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de l'Unité de Coordination et d'Exécution du PURAC au plus tard le mardi 02 juin 2009 à 12 heures précises et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL N°014T/MEFB-CAB/PPTE/PURAC-UCEP-SPM/09
« Construction des systèmes d'adduction d'eau potable (SAEP) du DISTRICT DE HINDA » à
l'adresse ci-après :

PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET.

SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2074 Brazzaville, République du Congo

E-mail : ucepurac2003@yahoo.fr

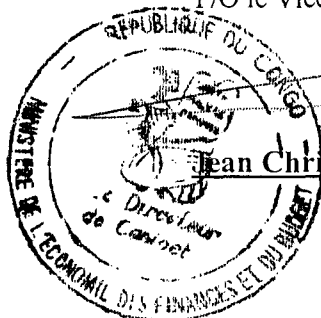
Bâtiment annexe Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget

Tel : (242) 551 35 37

Les offres devront être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant de : Deux millions (2.000.000) FCFA, récupérables en cas de non adjudication. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée au siège du PURAC à l'adresse mentionnée ci-dessus, le **mardi 02 juin 2009 à 13 heures précises** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents. *2*

Pour le Président du Comité de
Gestion des Fonds PPTE, en mission
P/O le Vice-président



Jean Christophe OKANDZA